

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF

Siège Social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis.

Messieurs les actionnaires de la Société PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, **le jeudi 30 Mai 2024 à 10 heures**, au Club Kheireddine, sis au 31 Rue du Général Kheireddine 2060 la Goulette Kheireddine, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2023 ;
- Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2023 ;
- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;
- Approbation des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
- Quitus aux Administrateurs ;
- Affectation des résultats de l'exercice 2023 ;
- Renouvellement de mandat d'un Administrateur ;
- Nomination de nouveaux administrateurs ;
- Fixation du montant des jetons de présence.

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

Placements de Tunisie SICAF

Siège Social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis.

Projet de résolutions de la société Placements de Tunisie SICAF à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 30 mai 2024.

Résolution n°1 :

Après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration ainsi que des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 qui font ressortir un résultat bénéficiaire de 1 427 159,914 Dinars ainsi que les conventions mentionnées dans le rapport spécial. Elle donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2023.

Résolution n°2 :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2023 et du report à nouveau telle qu'elle lui a été proposée par le Conseil d'Administration à savoir :

Bénéfice de l'exercice	1.427.159,914 Dinars
+ Report à nouveau	2.963.582,490 Dinars
Total	4.390.742,404 Dinars
- Dividendes à distribuer	2.500.000,000 Dinars
- Report à nouveau	1.890.742,404 Dinars

Le dividende sera mis en paiement à raison de 2,500 Dinars par action à partir du 7 Juin 2024.

Résolution n°3 :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de trois ans le mandat d'administrateur de M. Zouhair HASSEN. Ce mandat prendra fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice de 2026.

Résolution n°4 :

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme

- 1-
- 2-

en tant qu'Administrateurs indépendants pour une période de trois ans (2024-2025-2026).

Ce mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

Résolution n°5 :

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme en tant qu'Administrateurs représentant les actionnaires minoritaires pour une période de trois ans (2024-2025-2026).

Ce mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

Résolution n°6 :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reconduire le montant des jetons de présence alloués aux Administrateurs à vingt-quatre mille Dinars (24.000,000 D). Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

Résolution n°7 :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne pouvoir à toute personne désignée par le Directeur Général à l'effet d'accomplir toute formalité nécessaire.